

Année scolaire 2026/2027

Choix de la contribution facturée

CONTRIBUTIONS annuelles

Niveau	Contribution de base	Contribution solidaire
Collège	785 €	830 €
Lycée	930 €	975 €

RÉDUCTIONS DES CONTRIBUTIONS SELON LES FRATRIES

Rang	Collège	Lycée
2e enfant	14 %	14 %
3e enfant	23 %	23 %
4e enfant	29 %	—
5e enfant	34 %	—

CONTRIBUTION ANNUELLE SECTION INTERNATIONALE - en sus de la contribution des familles

Niveau	Montant
6e	1110 €
5e à 3e	1120 €
Lycée	1130 €

CERTIFICATION IGCSE - en sus de la contribution des familles

Niveau	Montant
1 ^{ère}	200 €
Terminale	200 €

Monsieur et/ou Madame

Demeurant :

Représentants légaux de l'enfant :en classe de :

Certifie opter pour :

☐ Contribution de base (785 € pour le collège ou 930 € pour le lycée)

☐ Contribution solidaire (830 € pour le collège ou 975 € pour le lycée)

Les représentants légaux¹

(Signature précédée de la mention Lu et approuvé)

¹ Ce document doit être signé par les deux parents, a fortiori en cas de séparation ou de divorce